

sont restées sans résultat. Les restes du prieuré de Rivecourt n'offrent pas d'intérêt.

M. Constans donne lecture de la seconde partie de son étude biographie et littéraire sur Marie de Compiègne.

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 1874

M. Méresse, en prenant place au fauteuil annonce que M. Sorel a été appelé à Beauvais pour prendre part aux travaux d'une commission chargée de la répartition des subventions accordées aux Sociétés savantes du département par le Conseil général et qu'il se trouve ainsi chargé de le remplacer.

M. de Marsy donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. M. Rendu réclame au sujet de l'omission dans une communication faite par lui de la partie relative à la découverte le 15 septembre 1874, dans les travaux de restauration du parvis de la cathédrale de Noyon, de la pierre tombale de Gilles Coquerel, chanoine de Noyon. Cette pierre estampée par M. Rendu représente Gilles Coquerel sortant de sa tombe à l'appel de la trompette d'un ange, le jour du jugement dernier. Cette pierre tombale, portant en outre une inscription en vers français, est remarquable au point de vue du dessin et de la hardiesse de l'exécution. Elle est mentionnée par Levasseur dans ses Annales de Noyon.

M. de Marsy dépose sur le bureau diverses publications de Sociétés savantes, un rapport de M. de Watteville sur les publications du Comité des travaux historiques et une série de communications relatives au congrès géographique de 1875.

M. Vincent offre à la Société quatorze jetons relatifs à des événements historiques des règnes de Louis XIV et Louis XV. La Société décide le dépôt de ces médailles dans la collection numismatique du Musée Vivienel.

M. de Roucy remet de la part de M. le syndic des huissiers un jeton de cette corporation offert pour le Musée. Des remerciements sont votés aux donateurs.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires M. de Maintenant, procureur de la République, M. Edler, imprimeur, directeur du journal *l'Echo de l'Oise*, et M. Roger de Magnienville.

Le titre de membre correspondant est conféré à M. l'abbé Bourgeois, chanoine de Beauvais, ancien membre titulaire.